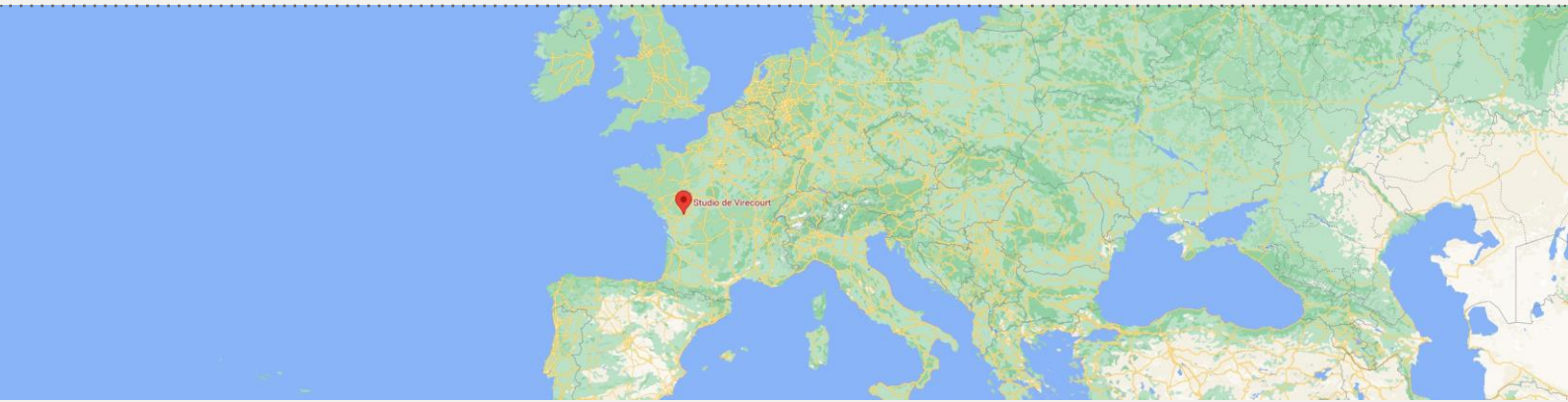




Studios de Virecourt

Appel à Projet Annuel

- Les studios p. 2
 - Conditions d'accueil p. 3
 - Pour postuler p. 4
 - FAQ p. 5
-



Les studios

Les Studios de Virecourt sont un lieu de résidence théâtrale pluridisciplinaire qui défend la **création originale** (textes ou formes jamais encore présentés sur scène).

Chaque saison les Studios accueillent près de 25 compagnies régionales, nationales et internationales. Il s'agit d'encourager toutes les formes d'art vivant, la pluridisciplinarité et les écritures nouvelles, et d'offrir aux compagnies qui le souhaitent, du temps et de l'espace pour développer leurs projets sans souci premier de diffusion.

Un plateau de 10 mètres sur 10 équipé (son et lumière), une salle de répétition, un atelier de construction, un studio son, des espaces verts et un gîte permettent de vraies conditions de travail et d'immersion 24h/24h.

Le lieu est ouvert 10 mois sur 12 (fermeture hivernale en janvier et février).

L'équipe est indépendante et entièrement bénévole.

Le lieu est ouvert de début mars à mi-décembre, de chaque année. **Deux appels à projets sont lancés par an** via le site internet et facebook : **un en avril** pour des résidences de septembre à décembre, et **un en septembre** pour des résidences de mars à fin juillet.



Conditions d'accueil

Ce que les studios de Virecourt vous proposent pour les résidences* :

* Contre la somme forfaitaire de 600 € ttc par semaine et par compagnie qui couvre les frais de fonctionnement : chauffage et d'électricité, taxes, entretien du matériel...

- Un espace de dix hectares exploitable pour travailler en extérieur (champs et forêt).
 - Un plateau de plein pied de 100 m2 (bi-frontal possible) équipés en lumière et son.
 - Un studio d'enregistrement.
 - Une salle de répétition (de 25 m2 avec diffusion sonore et 4 projecteurs graduables).
 - Un petit atelier de construction.
 - Hébergement pris en charge jusqu'à 8 personnes maximum, accessible à pieds, à une minute de la salle de travail.
- Attention :**
Il faut avoir son propre véhicule pour accéder au village (supermarchés...).
Nous ne prenons pas en charge la nourriture et les frais de transport (le gîte de Virecourt, à une minute à pieds de la salle, possède une cuisine équipée).
- Les salles de travail sont accessibles jour et nuit, sans restriction d'horaire.
 - La possibilité de demander des résidences de musique, d'écriture, de théâtre, danse, cirque, art de rue, land art, art plastique et visuel... de 7 jours à un mois (artiste seul ou en compagnie, deux résidences pouvant avoir lieu en même temps).

Les artistes en résidence s'engagent :

- À proposer un projet conforme à la ligne artistique des Studios de Virecourt : **une création originale** - donc un texte (ou autre forme) encore jamais jouée sur scène.
- À venir avec son propre régisseur – **Les Studios de Virecourt assurent un accueil technique le premier jour**, et un suivi si nécessaire.
- **S'acquitter d'une participation aux frais de fonctionnement d'un montant de 500 € ht (soit 600 € ttc) par semaine et par compagnie en échange de l'hébergement et des lieux de répétitions.**
- À signer la convention établie par Les Studios de Virecourt, à s'engager au respect du lieu et du matériel, et à payer un acompte qui sera encaissé en cas d'annulation de votre part.

Pour postuler

Pour postuler, remplir impérativement la fiche synthétique de présentation
téléchargeable sur le site des Studios.

Le reste de la présentation de votre dossier de candidature est libre
mais doit comporter les éléments suivants :

- Une présentation de l'artiste / la compagnie / l'association comportant un CV ou le récit de son parcours, et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs.
- Les supports visuels et audio, captations, enregistrements, maquettes, etc. si possible
- Le projet de résidence (intention, descriptif).
- La période de résidence souhaitée (d'une durée de 1 à 4 semaines selon l'envergure du projet)
- Les espaces demandés (extérieur / salle de répétition / plateau / studio son / atelier).

Dossier à envoyer à : lesstudiosvirecourt@gmail.com

FAQ

• **C'est quoi Les studios de Virecourt ?**

Le but des studios de Virecourt est avant tout d'encourager toutes les formes d'art qui ont la volonté de prendre leur temps, sans souci premier de diffusion ou d'efficacité. Son plateau de 10x10m tout équipé, sa salle de répétition, son atelier de construction, son studio son, ses espaces verts, son gîte... permettent de vraies conditions de travail privilégiées au coeur de la campagne poitevine.

• **Comment venir travailler, répéter, développer un projet aux studios de Virecourt ?**

Les studios de Virecourt organisent 2 appels à projet par an (en septembre et en avril). Les compagnies candidates remplissent un dossier et présentent le projet qu'il souhaitent développer à Virecourt. Un comité de lecture sélectionne les projets et organise le planning des résidences.

• **Quelles sont les conditions pour postuler à l'appel à projet ?**

Le projet doit être une « création originale » c'est à dire un texte (ou autre forme) qui n'a encore jamais été joué sur scène.

• **Pourquoi les compagnies sélectionnées doivent-elle payer ?**

L'équipe des studios de Virecourt est indépendante et entièrement bénévole. C'est la participation forfaitaire demandée aux compagnies qui couvre les frais de fonctionnement du lieu : chauffage et électricité, taxes, entretien du matériel, ménage etc... Il nous est malheureusement impossible pour le moment de ne pas demander cette contribution aux compagnies accueillies en résidence.

• Pour toute question ou demande de renseignements adressez nous un message à contact@studiosdevirecourt.com

Les Studios de Virecourt

1 Domaine de Virecourt, 86470 BENASSAY

contact@studiosdevirecourt.com

Direction

Marc Antoine Lamouche

Co-programmation

Cie du 7eme étage, Cie La Nuit te soupire, Cie coup de poker

cie **7ème**
étage



COMPAGNIE GUILLAUME BARBOT
**COUP DE
POKER**

En partenariat avec

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

